



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES
MRC DE PORTNEUF**

14 AVRIL 2020

1.1 Ouverture de la séance

Le conseil de la municipalité de Deschambault-Grondines siège en séance ordinaire le mardi 14 avril 2020, à 20 heures 03 minutes, par voie de conférence téléphonique.

Sont présents à cet appel conférence :

Monsieur le Maire : Gaston Arcand

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers :

Denise Matte
Christian Denis
Patrick Bouillé
Marcel Réhel
Daniel Marcotte
Éric Sauvageau

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Assiste également à cette séance, par voie de conférence téléphonique, Madame Claire St-Arnaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

134-04-20

Huis clos

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

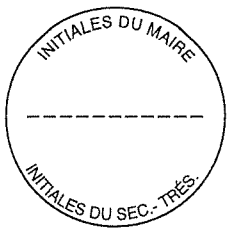
CONSIDÉRANT le décret 222-2020 du 24 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 avril;

CONSIDÉRANT le décret 418-2020 du 7 avril 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 4 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et l'officière municipale que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officière municipale soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denise Matte
Appuyé par Christian Denis
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos, et que les membres du conseil et l'officière municipale puissent y participer par conférence téléphonique.

135-04-20

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Lecture : Chacun des membres du conseil ayant reçu copie de l'ordre du jour, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Adoption : Proposé par Daniel Marcotte
Appuyé par Marcel Réhel
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour est adopté tel que rédigé;

QUE ledit ordre du jour est considéré comme ouvert.

136-04-20

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2020

Lecture : Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

Adoption : Proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le procès-verbal de la séance du 9 mars 2020 est adopté tel que rédigé.

137-04-20

1.4 Adoption des comptes

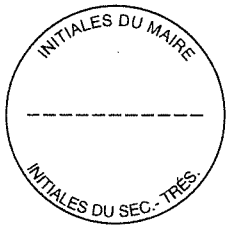
c.c. 260

Proposé par Denise Matte
Appuyé par Christian Denis
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil autorise le paiement des factures apparaissant au bordereau des comptes à payer présenté à la séance du mois d'avril 2020 :

213 156,92 \$ concernant les dépenses courantes;

QUE le conseil approuve également la liste des paiements effectués durant le mois de mars 2020 au montant de 267 250,30 \$.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

138-04-20

**2.1 Suivi à la résolution 106-03-20 – Choix des monitrices, aides-
moniteur/monitrice – Camp de jour été 2020**

c.c. 260

ATTENDU QUE, suivant la résolution 106-03-20 du 9 mars 2020, le conseil retient les services des étudiants et étudiantes aux postes de monitrices et aide-moniteur/monitrice, pour un maximum de 40 heures/semaine, à compter du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 7 août 2020, sous réserve des directives gouvernementales, notamment en santé publique;

ATTENDU QUE la responsable des loisirs désire ajouter une monitrice pour le camp de jour été 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Marcotte
Appuyé par Marcel Réhel
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil retient la candidature de Rose Hamelin au poste de monitrice pour le camp de jour été 2020, conditionnelle à la tenue d'un camp de jour;

QUE cette monitrice est engagée pour un maximum de 40 heures/semaine, à compter du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 7 août 2020;

QUE les conditions de travail sont celles définies par les Politiques de gestion des ressources humaines.

QUE la résolution 106-03-20 soit amendée.

2.2.1 Présentation et dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

Gaston Arcand dépose le rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2019 pour la municipalité de Deschambault-Grondines.

Un résumé des états financiers déposés doit être publié sur le site Internet de la municipalité considérant l'absence du bulletin communautaire Le Phare.

139-04-20

2.2.2 Surplus accumulé non affecté et surplus accumulé affecté

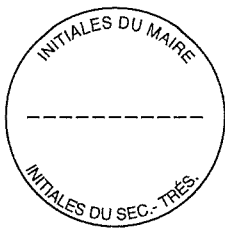
Proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil a pris connaissance et approuve les surplus accumulés affectés et non affectés apparaissant aux états financiers pour l'exercice 2019.

140-04-20

2.3 Taux d'intérêt et pénalité

ATTENDU QUE depuis le 13 mars dernier, l'état d'urgence sanitaire est déclaré sur tout le territoire québécois ayant pour conséquence la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail jugé non prioritaire;



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

ATTENDU QUE les différentes directives émises par les autorisées ont des effets directs sur l'activité économique, diminuant ou retardant ainsi la capacité de payer des contribuables;

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal et de la loi sur la Fiscalité municipale, la municipalité peut modifier par résolution le taux d'intérêt imposé sur toutes créances impayées;

ATTENDU QUE la résolution 243-06-15 fixe à 7 % l'an le taux d'intérêt sur toutes les créances impayées envers la municipalité de Deschambault-Grondines, auquel s'ajoute une pénalité au taux de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denise Matte
Appuyé par Christian Denis
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE les taux d'intérêts et de pénalité de la résolution 243-06-15 sont suspendus et sont fixés à « 0 % » jusqu'au 15 juin 2020, sur les créances impayées;

QUE la présente résolution a effet depuis le 15 mars 2020.

141-04-20

2.4.1 Fermeture de l'hôtel de ville au public

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en place de mesures exceptionnelles afin de limiter la propagation de la COVID-19 (coronavirus), il s'est avéré préférable d'empêcher le public d'avoir accès à l'hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Réhel
Appuyé par Daniel Marcotte
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil ratifie la fermeture au public de l'hôtel de ville, et ce, jusqu'à la date de levée de la déclaration de l'état d'urgence.

2.4.2 Avis de motion – Adoption d'un règlement amendant le règlement N°01-02 et ses amendements, afin de fixer l'heure des séances du conseil par résolution

Marcel Réhel, conseiller, donne avis qu'il y aura présentation, lors d'une séance ultérieure, d'un règlement amendant le règlement N°01-02 et ses amendements, afin de fixer l'heure des séances du conseil par résolution.

2.4.3 Dépôt d'un projet de règlement amendant le règlement N°01-02 et ses amendements, afin de fixer l'heure des séances du conseil par résolution

Marcel Réhel, conseiller, dépose le projet de règlement amendant le règlement N°01-02 et ses amendements, afin de fixer l'heure des séances du conseil par résolution.

Le règlement a pour objet de fixer l'heure des séances du conseil par résolution.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

**2.5.1 Suivi à la résolution 005-01-20 - Contribution financière 2020 –
Marché public de Deschambault**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

142-04-20

**2.5.2 Marché public de Deschambault – Demande d'autorisation
d'ajout d'un artisan à la programmation**

ATTENDU QUE le Marché public de Deschambault demande l'autorisation d'ajouter à sa programmation hebdomadaire un artisan autour de la thématique alimentaire, mais dans le domaine des métiers d'arts;

ATTENDU QUE la municipalité appuie les métiers d'arts traditionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Denis
Appuyé par Denise Matte
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil autorise le marché à accueillir un artisan autour de la thématique alimentaire, mais dans le domaine des métiers d'arts;

QUE la présente résolution modifie les résolutions 254-07-12 et 197-05-14.

143-04-20

2.6 Fin de la période de probation d'un employé aux travaux publics

ATTENDU QUE suivant la résolution 422-10-19 adoptée le 15 octobre 2019, le conseil retient les services de Marc-André Chénard-Bergeron pour agir à titre d'employé aux travaux publics, et ce, à compter du 21 octobre 2019 avec une période de probation de six mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Réhel
Appuyé par Daniel Marcotte
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil retient les services de Marc-André Chénard-Bergeron à titre d'employé aux travaux publics, et lui accorde à compter 21 avril 2020 la permanence avec les conditions de travail qui s'y rattachent.

144-04-20

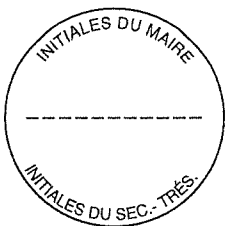
**2.7 Suivi à la résolution 483-12-18 – Révision des Politiques de gestion
des ressources humaines**

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter certaines dispositions particulières aux Politiques de gestion des ressources humaines en raison de la situation qu'impose le coronavirus;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de ces nouvelles dispositions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Réhel
Appuyé par Denise Matte
Et adopté à la majorité des conseillers

QUE le conseil adopte les Politiques de gestion des ressources humaines révisées particulières au coronavirus, et amende la résolution 483-12-18.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

145-04-20

**2.8.1 Addenda à l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie –
Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT QUE les 18 municipalités locales de la MRC de Portneuf ont entériné, par voie de résolution, l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie qui a pris effet le 17 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf a été avisée, par voie de résolution, de la volonté des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban (résolution 2019-11-203) et de Lac-aux-Sables (résolution 2019-11-348) d'adhérer à l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie à laquelle l'ensemble des municipalités locales du territoire de la MRC de Portneuf a adhéré;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Deschambault-Grondines est en accord avec l'ajout des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Lac-aux-Sables à l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de Deschambault-Grondines autorise Gaston Arcand à signer l'addenda confirmant l'adhésion des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Lac-aux-Sables à l'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Portneuf.

146-04-20

**2.8.2 Service de sécurité incendie – Addenda à la résolution 116-03-20 –
Liste des pompiers volontaires au 9 mars 2020 – Fin de probation**

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie recommande au conseil de mettre fin à la période de probation et d'accepter Matthieu Denis à titre de pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Marcotte
Appuyé par Marcel Réhel
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil ajoute à la liste des pompiers volontaires la candidature de Matthieu Denis;

QUE le conseil amende la résolution 116-03-20.

147-04-20

2.9.1 Nettoyage des fossés et accotements

c.c. 260

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal recommande le nettoyage des fossés 20 000 \$ ainsi que la correction des accotements 10 000 \$ à différents endroits sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denise Matte
Appuyé par Christian Denis
Et adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

QUE le conseil alloue un budget total de 30 000 \$ pour la réalisation de ces ouvrages.

148-04-20

2.9.2 Scellement de fissures

c.c. 260

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal recommande que du scellement de fissures soit effectué pour prolonger la vie utile de certaines routes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Marcotte
Appuyé par Marcel Réhel
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil alloue un budget jusqu'à concurrence de 20 000 \$, là où l'application d'un scellement de fissures pourrait prolonger la durée de vie du pavage, aux endroits jugés les plus urgents par l'inspecteur municipal, et sous sa surveillance.

149-04-20

2.9.3 Glissières de sécurité

c.c. 260

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a procédé à un inventaire de l'état des glissières de sécurité sur l'ensemble des routes municipales et qu'il recommande de poursuivre le remplacement des glissières jugées plus urgentes, en fonction de différents critères;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil alloue un budget total de 12 000 \$ pour le remplacement de glissières de sécurité.

150-04-20

2.10 Demande de soumissions – Entretien d'hiver et sablage des chemins d'accès, aires de stationnement, ruelle de la Salle et autres immeubles, bornes-fontaines, trottoirs et transport de la neige

Proposé par Daniel Marcotte
Appuyé par Marcel Réhel
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil demande des soumissions, selon une liste préalablement dressée de fournisseurs, à soumissionner pour l'entretien d'hiver et le sablage pour 3 ans, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, des chemins d'accès, aires de stationnement, ruelle de la Salle et autres immeubles, par secteur, bornes-fontaines, trottoirs et transport de la neige, sur le territoire de Deschambault-Grondines.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

151-04-20

2.11 Remplacement de l'entrée électrique de la station de pompage du parc industriel

c.c. 260

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au remplacement de la boîte électrique de la station de pompage dans le parc industriel afin qu'Hydro-Québec puisse remplacer le compteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil retient les services de Les entreprises A. Massicotte électrique inc. pour le remplacement de la boîte électrique de la station de pompage dans le parc industriel, au coût de 1995 \$ taxes exclues.

152-04-20

2.12 Achat d'une pompe pour la station de pompage de la rue Mathieu

c.c. 260

ATTENDU QU'il est souhaitable de procéder à l'achat d'une pompe additionnelle pour la station de pompage rue Mathieu afin de pallier à un mauvais fonctionnement de la pompe actuelle;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à différents fournisseurs

ATTENDU QUE cette dépense est au budget 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denise Matte
Appuyé par Christian Denis
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil autorise l'achat d'une pompe de modèle Flygt et autorise à cette fin une dépense de 14 365.80 \$, taxes exclues auprès de Xylem.

153-04-20

2.13 Conteneurs au microécocentre

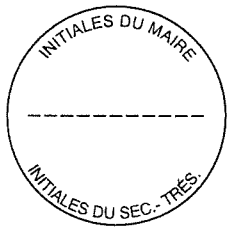
c.c. 260

ATTENDU QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) procède à un appel d'offres annuellement pour obtenir des prix pour la location et le transport de conteneurs pour les écocentres et microécocentres de l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE, suite à l'appel d'offres de la RRGMRP, il y a lieu de retenir les services du plus bas soumissionnaire pour le service de location et de transport des conteneurs du microécocentre de Deschambault-Grondines pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Réhel
Appuyé par Daniel Marcotte
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil retient les services de GFL Environnemental inc. pour la location de 2 conteneurs au taux unitaire de 90 \$ par mois, et le transport au site d'enfouissement au prix de 195 \$ par levée (14 levées estimées) pour l'année 2020, soit un total de 4890 \$ taxes exclues, selon les quantités estimées;



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

QUE cette résolution est conditionnelle à l'ouverture des écocentres et microécocentres.

154-04-20

2.14 Demandes de permis et certificats

ATTENDU QUE des demandes de permis de construction et certificat assujettis au règlement N°129-11 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été déposées pour les travaux suivants :

Adresses	# lots	Zones	Objets	
410A, chemin du Roy	3 235 061	Rb-201	Remplacement du revêtement de toiture	Favorable
306, chemin du Roy	4 311 195	Rb-12	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement des fenêtres, du revêtement extérieur et de la toiture• Démolition du garage• Agrandissement du patio arrière	Favorable, conditionnellement à ce que des chambranles soient installés autour des fenêtres.
36, chemin du Roy	3 927 612	Af/b-205	Remplacement des fenêtres	Favorable, conditionnellement à ce que les croisillons des fenêtres soient à l'extérieur du vitrage.
8, rue du Quai	3 235 342	Ra-3	Nouvelle construction résidentielle	Favorable
394, chemin du Roy	3 233 205	A-213	Remplacement du revêtement extérieur et de la toiture	Favorable

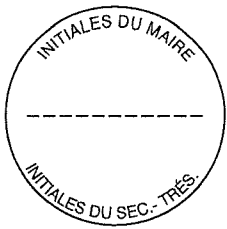
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Éric Sauvageau
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil, suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement, à signer les permis et certificats demandés;

Quant à la demande relative au 264, chemin du Roy, elle est reportée à une séance ultérieure pour compléter une vérification.

3.1 Vandalisme

Aucun acte de vandalisme n'est rapporté; cependant, une voiture s'est introduite sur une propriété privée.



No de résolution
ou annotation

14 AVRIL 2020 – 20 HEURES 03 MINUTES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Deschambault - Grondines**

3.2 Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Denise Matte résume les décisions prises par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, lors des dernières rencontres. L'information quant à la fermeture des écocentres et microécocentres doit être publiée lors d'un prochain publipostage.

3.3 Demande de publicité déposée par Motocross Deschambault

Compte tenu des directives gouvernementales quant à la tenue d'événements sportifs, récréatifs et culturels jusqu'au 31 août, ce point est reporté à une séance ultérieure.

3.4 Journée des Bénévoles

La « Journée des Bénévoles » est reportée à une date ultérieure.

155-04-20

4. Levée de la séance

Proposé par Patrick Bouillé
Appuyé par Daniel Marcotte
Et adopté à l'unanimité des conseillers

QUE la présente séance à huis clos est levée à 21 heures 30 minutes.

Gaston Arcand,
Maire

Claire St-Arnaud
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière